

Chers Camarades,

Je vous transmets le salut fraternel des territoriaux nantais, dont beaucoup militants sont ici présents à ce congrès. Je remercie tout particulièrement les camarades qui ont participé à l'organisation matérielle de cette journée.

Je m'adresse à vous en tant que nouvelle secrétaire générale du syndicat CGT-FO de la Ville de Nantes et Nantes – Métropole.

Depuis la crise financière de 2007, en France, comme dans d'autres pays d'Europe (Grèce, Espagne, Italie, Allemagne, Irlande, Angleterre) la Classe ouvrière est profondément touchée et subit un déclin de son niveau de vie, avec remise en cause des conquêtes sociales acquises de hautes luttes par les générations qui l'ont précédée.

Cependant, nous avons constaté que loin de se soumettre, les salariés ont prouvé une fois de plus leur capacité de résistance. Les manifestations et grèves contre la réforme des retraites en sont la preuve.

Salariés du public, comme du privé, nous assistons à une disparition progressive de nos acquis sociaux (emploi, retraite, assurance maladie, statuts, conventions collectives).

La nouvelle « contre-réforme » des retraites qui vient d'être promulguée début novembre par le Président de la République va se traduire dans la Fonction Publique par un recul du départ à la retraite de 2 ans (62 ans pour la catégorie sédentaire, 57 ans pour la catégorie active). Pour de nombreux agents municipaux rentrant tardivement dans la Fonction Publique ou travaillant à temps partiel (notamment dans les écoles ou les Etablissements médico-sociaux), il leur faudra attendre l'âge de 67 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Le pourront-ils ? NON, je le crains ! Cela, ne va-t-il pas aggraver les problèmes de reclassement professionnel, déjà trop nombreux dans nos différents services municipaux !

Les salaires des Agents des Collectivités Territoriales, comme ceux de leurs collègues de l'Etat vont également subir une baisse importante du fait de l'évolution des cotisations salariales dont le taux passe de 7,85 % à 10,55 %, auquel s'ajoute le gel des salaires prévu en 2011, mais aussi 2012 voire 2013. C'est par ailleurs sans compter toutes les pertes des années antérieures.

Bien que menacé, le calcul de la retraite est maintenu sur les 6 derniers mois d'activité. Nous avons constaté que seulement 18 % des agents municipaux de catégorie C, ayant fait valoir leurs droits à la retraite en 2009, avaient atteint le dernier échelon de leur dernier grade. C'est une des revendications que nous portons auprès de notre employeur (Député-maire et Président de NM). Ne s'est-il pas exprimé, en qualité de Député, pour le maintien de l'âge l'égal de départ à 60 ans ? Devons-nous craindre l'étalement de nos déroulements de carrières suite au recul à 62 ans ?

Je reviens, si vous le permettez, sur l'action de notre Organisation, au cours de ces dernières semaines de grève.

Conformément au mot d'ordre de la Confédération, relayé par notre Fédération des Services Publics et de Santé, ainsi que par l'Union départementale CGT FO, sur le retrait du projet de loi sur la réforme des retraites, nous avons imposé le 24 septembre un appel commun à la Ville à la CGT et à la CFTC **sur l'abandon de la réforme des retraites pour une réforme juste.** Mais, ce n'est que le 13 octobre que la grève reconductible fut votée à la Ville et le 15 octobre à Nantes Métropole.

Pendant plus de 10 jours, à la Ville, la Cuisine Centrale du Perray, l'Atelier municipal, mais aussi à Nantes Métropole, le nettoyage, l'usine de l'eau, furent bloqués

Dès le 15 octobre notre employeur s'est engagé à ouvrir des négociations à la ville comme à NM sur l'étalement des jours de grève, bien entendu, nous allons lui rappeler ces engagements.

Toute proportion gardée avec nos camarades de Marseille, la Ville de Nantes a connu un amoncellement de poubelles pendant plus de 8 jours !

Aussi, au nettoyage, lorsque l'Assemblée Générale des salariés a voté la reprise du travail, nos délégués ont négocié une prime exceptionnelle pour compenser la charge de travail supplémentaire.

Je terminerai en vous parlant de nos inquiétudes sur le démantèlement du service public dans nos deux collectivités.

Depuis le dernier congrès de 2006, la révision générale de politique publique a pris différentes formes à la Ville de Nantes, ainsi qu'à Nantes Métropole:

A la ville : privatisation de la sécurité de nuit de l'hôtel de ville, Au service Education, le projet de réorganisation des postes d'agents techniques de restauration en agents maîtrises aurait pour conséquence une redistribution de la charge de travail et à terme une suppression importante de postes !

A NM (au nettoyage), nous constatons de plus en plus l'intervention des entreprises d'insertion et de Véolia (privé) sur des missions relevant du service public.

Nous condamnons également la mutualisation de services de la Ville de Nantes et NM. Après l'urbanisme, le patrimoine, la formation, la communication (+ 200 postes en tout de catégorie A et B), c'est la gestion du personnel (paie, retraite,) qui seront gérés par NM, posant déjà de part et d'autre, des problèmes dans la répartition des compétences entre les personnels mutualisés et suscitant de réelles inquiétudes. L'objectif n'étant que comptable, combien de postes à terme risquent de disparaître ?

Enfin conformément à l'orientation du congrès, nous avons inscrit nos revendications dans la pratique contractuelle, ce qui a abouti à des accords indemnitaires pérennes de la Ville et à Nantes Métropole. Exemples : agents administratifs d'accueil Ville et NM, agents des EHPAD au CCAS.

Nous allons continuer dans ce sens. Nous avons présenté notre cahier de revendications le 31 mai dernier à Jean-Marc Ayrault et nous attendons une nouvelle rencontre pour la fin de l'année.

Nous revendiquons un alignement du régime indemnitaire des agents techniques de la Ville sur celui de leurs collègues de Nantes Métropole, du personnel des écoles sur leurs homologues de la Région et du Conseil Général, à NM une revalorisation de la prime spécifique pour les conducteurs de gros tracteurs, une prime d'extérieur de 16 % pour les ASVP

J'en profite pour vous parler de la situation des camarades ASVP. Ils subissent une pression de l'administration pour délivrer un certain nombre des timbres amande. S'ils ne réalisent pas le quota journalier qui leur est demandé, l'administration menace de les sanctionner ce qui est inacceptable.

Nous avons été reçus par le cabinet du Député-maire suite à ces pressions qui doivent rapidement cesser et nous ne lâcherons pas !

L'activité syndicale des municipaux s'est appuyée sur les orientations prises et inscrites dans le rapport moral de 2006-2010 de l'Union départementale de Loire-Atlantique. Nous le voterons favorablement, ainsi que le rapport financier.

Nous allons continuer le combat pour défendre nos droits autant sur le plan local que national tout en nous appuyant sur notre Union départementale, dont nous avons le soutien !

Vive la Confédération CGT- Force Ouvrière,

Vive l'Union Départementale CGT-Force Ouvrière,

Vive le Fédération des services public et de santé CGT FO,

Vive le syndicat CGT FO de la ville de Nantes et de Nantes-Métropole,

Merci Camarades.